



*Régie intermunicipale  
du service de sécurité incendie  
des municipalités de  
Tring-Jonction, Saint-Frédéric,  
Saint-Jules et Saint-Séverin.*

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DE  
TRING-JONCTION, SAINT-FRÉDÉRIC, SAINT-JULES ET SAINT-SÉVERIN**

PROCÈS-VERBAL

Assemblée des administrateurs

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 24 octobre 2019 à 20h à la caserne incendie, 100 avenue commerciale Tring-Jonction, province de Québec.

*Sont présents :*

Président	M.	Mario Groleau, président du CA
Membres votants :	MM.	Jean-Paul Cloutier, vice-président du CA Martin Nadeau, secrétaire-trésorier du CA Ghislaine Doyon, administratrice
Membres non-votants :	MM.	Joël Giguère, administrateur Lucie Gilbert, administratrice Gino Vachon, administrateur Patricia Labbé, administratrice
Assistent également :	MM.	Marc-André Paré, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie Israël Dodier, directeur incendie et chef pompier

### **1. Ouverture de la séance**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h. Monsieur Mario Groleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Madame Ghislaine Doyon d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **3. Déneigement**

M. Marc-André Paré présente le résultat de l'appel d'offres sur invitation pour le déneigement de la caserne et du garage en location pour la période hivernale 2019-2020. Trois propositions ont été reçues soit :

- Déneigement Cindy Lessard : 2 000\$ avant taxes
- Ferme JS Nadeau : 1 500\$ avant taxes
- Patrick Gilbert : 4 000 avant taxes

Il est proposé par M. Jean-Paul Cloutier de retenir la soumission de Déneigement Cindy Lessard pour le déneigement 2019-2020 au coût de 2 000\$ avant taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **4. Présentation des projets de terrain pour nouvelle caserne**

La municipalité de Tring-Jonction a déposé, préalablement à l'assemblée extraordinaire, deux projets de terrain sur son territoire pour la construction d'une nouvelle caserne. Il s'agit des terrains suivants :

	<b>Terrains</b>	<b>Superficie</b>	<b>Évaluation</b>	<b>Prix de vente</b>
1	6 314 286	3 411,8 m <sup>2</sup>	35 600\$	76 529,90\$
2	4 374 868	4 011,7 m <sup>2</sup>	62 000\$	68 000\$

Dans ce dépôt de projet, la municipalité de Tring-Jonction a également inclus un projet d'entente visant le versement d'une compensation pour services municipaux ainsi qu'une promesse d'achat pour le lot 6 314 286.

La municipalité de Saint-Frédéric a déposé, séance tenante, un document intitulé « Propositions de la municipalité de Saint-Frédéric en vue de la sélection d'un terrain pour la construction d'une nouvelle caserne » qui comprend 4 projets de terrains. Il s'agit des terrains suivants :

	Terrains	Superficie	Évaluation	Prix de vente
1	6 074 852	72 300,00 m <sup>2</sup>	43 400\$	0\$
2	4 375 088 4 220 378 4 375 088	À définir (Division de lot)	Inconnu (Selon superficie)	± 40 000\$
3	4 375 098 4 375 569	À définir (Division de lot)	Inconnu (Selon superficie)	Inconnu
4	4 375 097	16 330,00 m <sup>2</sup>	93 200 \$	Inconnu

Dans ce dépôt de projet, la municipalité de Saint-Frédéric a également inclus différentes propositions financières et opportunités dont l'absence de taxes municipales et de frais de services municipaux et une possibilité d'y inclure un écocentre intermunicipal.

## **5. Processus de sélection pour le terrain de la nouvelle caserne**

Un comité est créé afin de débiter le processus de sélection pour le terrain de la nouvelle caserne. Le comité est composé des personnes suivantes :

1. Jean-Paul Cloutier
2. Gino Vachon
3. Marc-André Paré
4. Israël Dodier

Au besoin, le comité pourra demander la contribution de Jacques Bussières et de Daniel Fortin pour les aspects incendie.

Le comité n'a pas à recommander une proposition parmi celles déposées, mais il doit :

- Établir les critères
- Établir les besoins
- Identifier les avantages et inconvénients de chacune des propositions

Le comité a un délai maximal de 6 mois pour déposer le résultat de ses travaux et bénéficie d'un budget de 4 000\$ non prévu au budget.

Il est proposé par Mme Ghislaine Doyon de nommer Messieurs Jean-Paul Cloutier, Gino Vachon, Marc-André Paré et Israël Dodier au sein du comité de travail et de leur allouer un budget de 4 000\$ à l'extérieur du budget de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Période de questions

- Aucune question

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20h40 par Monsieur Martin Nadeau que la séance soit levée.



Mario Groleau  
Président



Marc-André Paré  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier